



Une nouvelle gouvernance **pour des Pyrénées en paix**

Les premiers protecteurs des Pyrénées
sont ses habitants

2020



« Contrairement à l'image trop souvent répandue de la montagne – une Nature immuable où l'homme serait marginal – les recherches ont replacé la société au cœur d'un environnement modelé par 6 000 ans d'histoire »

Sud-Ouest européen – Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest- N°11, juin 2001 – Environnement et Anthropisation

« La conservation de la biodiversité ne peut se réduire à la protection des espèces sauvages dans les réserves naturelles [...]. Ceci est d'autant plus vrai en France où tous les paysages, réputés naturels ou non, sont le fruit d'une coévolution du travail, de la nature et de l'homme »

Grenelle de l'Environnement 2014 - Groupe de travail « Préserver la biodiversité des ressources naturelles »



1

L'élevage pastoral, 1^{er} pilier de l'économie pyrénéenne

Acteur économique indispensable...
...fragilisé par l'introduction des prédateurs
Pour un pastoralisme viable et vivable

p.1
P.2
p.4

2

Les éleveurs pastoraux, 1^{er} vecteur d'aménités

Bâtisseurs du patrimoine naturel et culturel...
... impuissants face aux attaques
Pour un pastoralisme préservé et protégé

p.5
P.8
p.10

3

Les pyrénéens, 1^{ers} acteurs dans la défense et la protection de leur territoire

Une politique d'introduction des ours imposée...
.... déconnectée des réalités du terrain
Pour une action publique transparente et légitime

p.11
P.13
p.15

1 L'élevage pastoral, 1^{er} pilier de l'économie pyrénéenne

ACTEUR ECONOMIQUE INDISPENSABLE ...



40 300
actifs agricoles

De tous les massifs français, le Massif des Pyrénées est celui où le poids de l'agriculture reste le plus important avec 8,4% des actifs contre 3,5% en moyenne nationale.



200
installations agricoles

Terrain fertile à l'entrepreneuriat, la montagne pyrénéenne attire les chefs d'entreprise et comptabilise près de 200 installations agricoles sur ces 6 dernières années.



4 000
exploitations transhumantes

Avec 13 000 exploitations agricoles dont 9 000 à dominantes herbivores, les Pyrénées dessinent une terre d'élevage par excellence. Près de la moitié des exploitations d'élevage transhumant.



620 000
animaux transhumants

Le cheptel pyrénéen dénombre 320 000 UGB dont plus de la moitié transhume ce qui représente 78 000 bovins, 518 000 ovins, 13 000 caprins et 11 000 équins.



465 M€
de chiffres d'affaire

Hors PAC, l'agriculture représente un potentiel de 500M€ dont 310M€ reposent sur les filières herbivores et pastorales (120M€ lait de brebis, 50M€ lait de vache, 100M€ bovins et veaux et 40M€ ovins). Il existe près de 60 produits sous signes officiels de qualité.



7 200
éleveurs transhumants et bergers

Les exploitations pyrénéennes contribuent au vivier de l'emploi et font vivre 21 000 équivalents temps plein (ETP). Une exploitation pastorale mobilise 1,4 ETP (contre 1,2 pour l'ensemble des exploitations) et 1,8 ETP lorsque s'ajoutent les emplois saisonniers d'estive.

1 L'élevage pastoral, 1^{er} pilier de l'économie pyrénéenne ... FRAGILISÉ PAR L'INTRODUCTION DES PRÉDATEUR

Avec une cinquantaine d'ours comptabilisés sur le Massif des Pyrénées, dont 80% sont concentrés sur le seul département de l'Ariège, **la population d'ours a presque triplé en 10 ans.**

La prédation est un phénomène complexe qui résulte d'un ensemble de facteurs (topographie des estives, nature des troupeaux, comportement et densité des prédateurs). Si les attaques restent aussi imprévisibles que leurs conséquences, elles sont en nette augmentation depuis 2016 et marquent un réel **effet de seuil**.

Effectif minimum retenu Ours

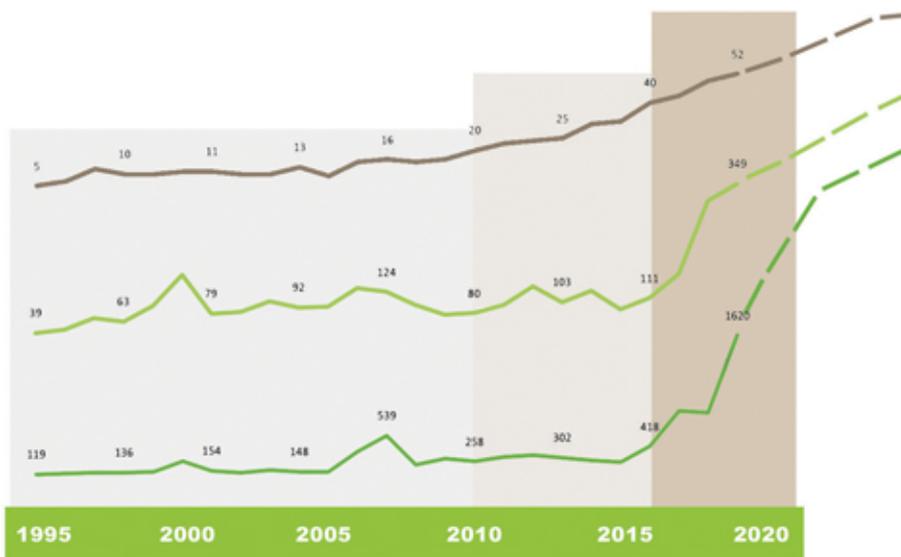
Source : OFB

Nombre d'attaques sur les troupeaux

Source : CIDO / DREAL

Nombre d'animaux tués et blessés

Source : CIDO / DREAL



2019



1 600 bêtes tuées



1 300 bêtes disparues (non indemnisées)

Soit l'équivalent

12 troupeaux

Taux de pertes en estive



1,5% du troupeau sans prédation



10% du troupeau si présence des ours

Source : Fédération pastorale de l'Ariège, suivi des effectifs transhumants 2013 et 2017

Depuis les premières introductions d'ours, **plus de 8000 bêtes ont été tuées ou blessées par l'ours** et autant ont disparues.

(Majoritairement des brebis mais aussi des vaches, des chevaux, des chèvres, des cochons, des chiens...).

L'impact financier de la prédation ne se limite pas aux coût liés à la perte de l'animal

Pertes directes sur effectifs prédatés

- > Valeur intrinsèque de l'animal prédaté
- > Perte de marge brute due à l'absence de l'animal
- > Frais engagés pour son remplacement (achat ou renouvellement)

Effectifs tués ou blessés

**260€ /
brebis viande**

**350€ /
brebis laitière**

**400€ /
brebis fromagère**

Pertes indirectes sur effectifs restants

- > Perte de marge brute liée à un déficit de productivité (avortement, vide, mise-bas et commercialisation tardive)
- > Frais d'alimentation supplémentaire (descente prématurée d'estive, alimentation de rattrapage des animaux qui n'ont pas pu se nourrir correctement en estive...)

Effectifs restants

**80€ /
brebis viande**

**150€ /
brebis laitière**

**200€ /
brebis fromagère**

2019

2 900

bêtes tuées, blessées ou disparues

7 000 000€

de pertes économiques

Soit l'équivalent

Résultat net de **400 exploitations**



1 L'élevage pastoral, 1^{er} pilier de l'économie pyrénéenne **POUR UN PASTORALISME VIABLE ET VIVABLE**

FACE A CES CONSTATS, NOUS DEMANDONS

- L'engagement écrit de la fin des réintroductions.
- L'indemnisation des troupeaux à hauteur du préjudice subit (coût directs et indirects évalués par un expert mandaté par un assureur).
- La révision, voire l'externalisation auprès d'un organisme indépendant, des procédures de constats et d'indemnisation des dégâts liés à l'ours, vers une plus grande objectivité et impartialité dans l'expertise des dossiers.

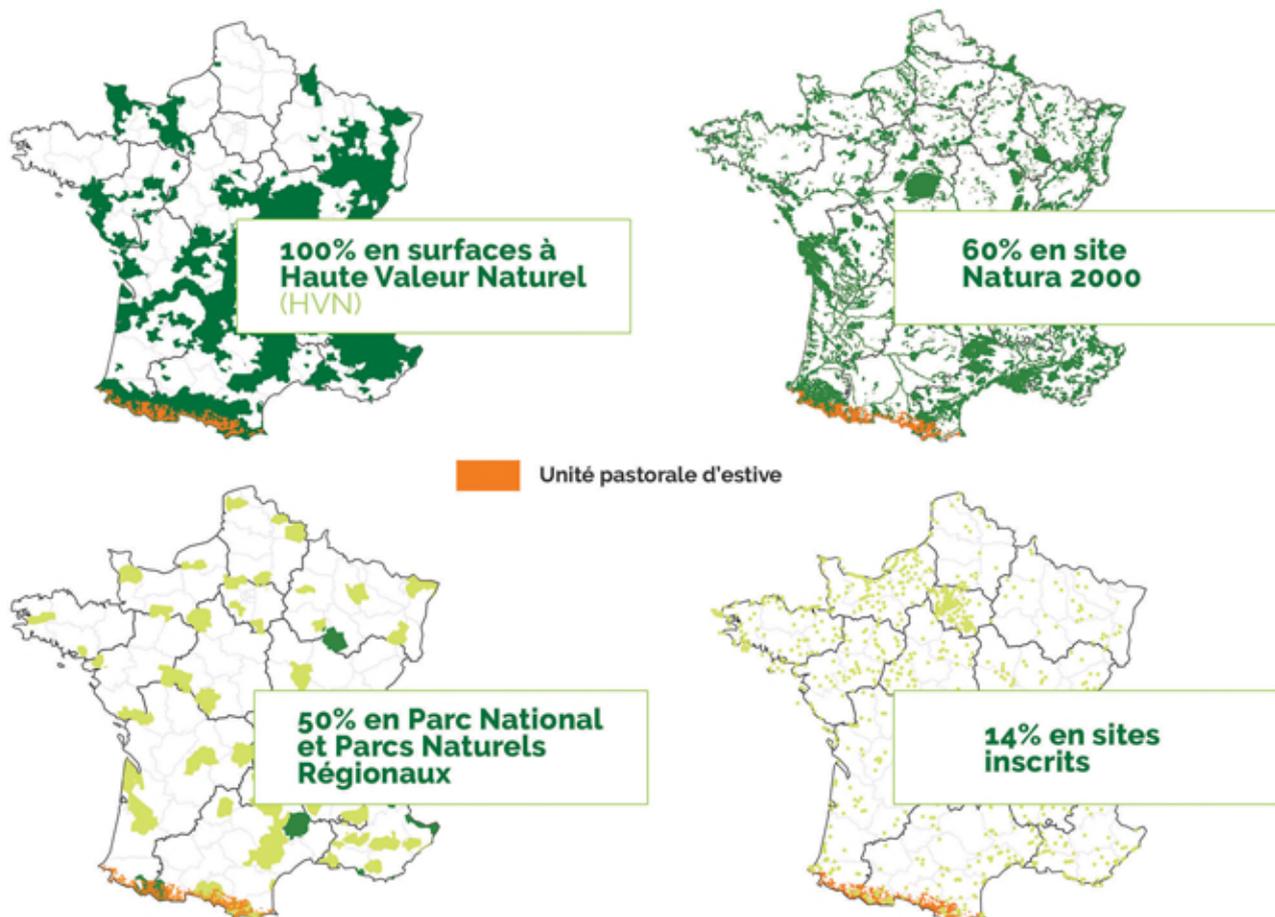


2 Les éleveurs pastoraux, 1^{er} vecteur d'aménités BATISSEURS DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL ...

Avec **800 000 ha de surfaces agricoles**, dont la moitié en gestion collective (estive), l'agriculture entretient 50% de la superficie des Pyrénées.

Les **400 000 ha d'estives** sont très largement reconnues pour leur qualité environnementale intrinsèque.

Source : RPG 2018 / Solagro - Pointereau 2012 / MEDD/DNP - DIREN - MNHN et fonds IGN / FDPNR - Bouron 2019



Il serait maladroit d'opposer **biodiversité spécifique** (survie d'une espèce) et **biodiversité écosystémique** (diversité des êtres vivants au sein d'un même milieu et de toutes les interactions existantes entre eux).

L'ours à lui seul n'est pas gage de biodiversité ; l'écosystème pastoral oui



Sur le seul classement Natura 2000, le nombre d'habitats d'intérêt communautaire est supérieur dans les Pyrénées qu'en Slovénie, territoire de prélèvement des ours réintroduits. Mais si dans les Pyrénées les habitats décrits sont caractéristiques des zones pastorales alors qu'en Roumanie et en Slovénie ils relèvent de vastes étendues forestières sans aucune activité humaine. Les plans de gestion des sites pyrénéens soulignent le risque de fermeture excessive des milieux en cas d'abandon des activités pastorales.



Les pastoralisme génère de nombreuses aménités

- > **600 €** /an/ha de prairie valorisées de façon extensive
- > **600 000 ha** de prairies permanentes
- > **360 M€** /an de services non-marchands

Source : Centre d'analyse stratégique, 2009, Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes, rapport de la commission présidée par Bernard Chevassus-au-Louis, Paris, coll. Rapports et Documents n°18, La Documentation Française.

Stockage de carbone
et régulation d'autres
gaz atmosphériques

Limitation du
changement climatique

Pollinisation

Produits de qualité
de l'élevage

Patrimoine
touristique
promenade,
randonnée

Régulation de la qualité
et quantité d'eau
Recharge des
nappes phréatiques

Protection contre
les crues
et l'érosion

Produits de la
cueillette, chasse

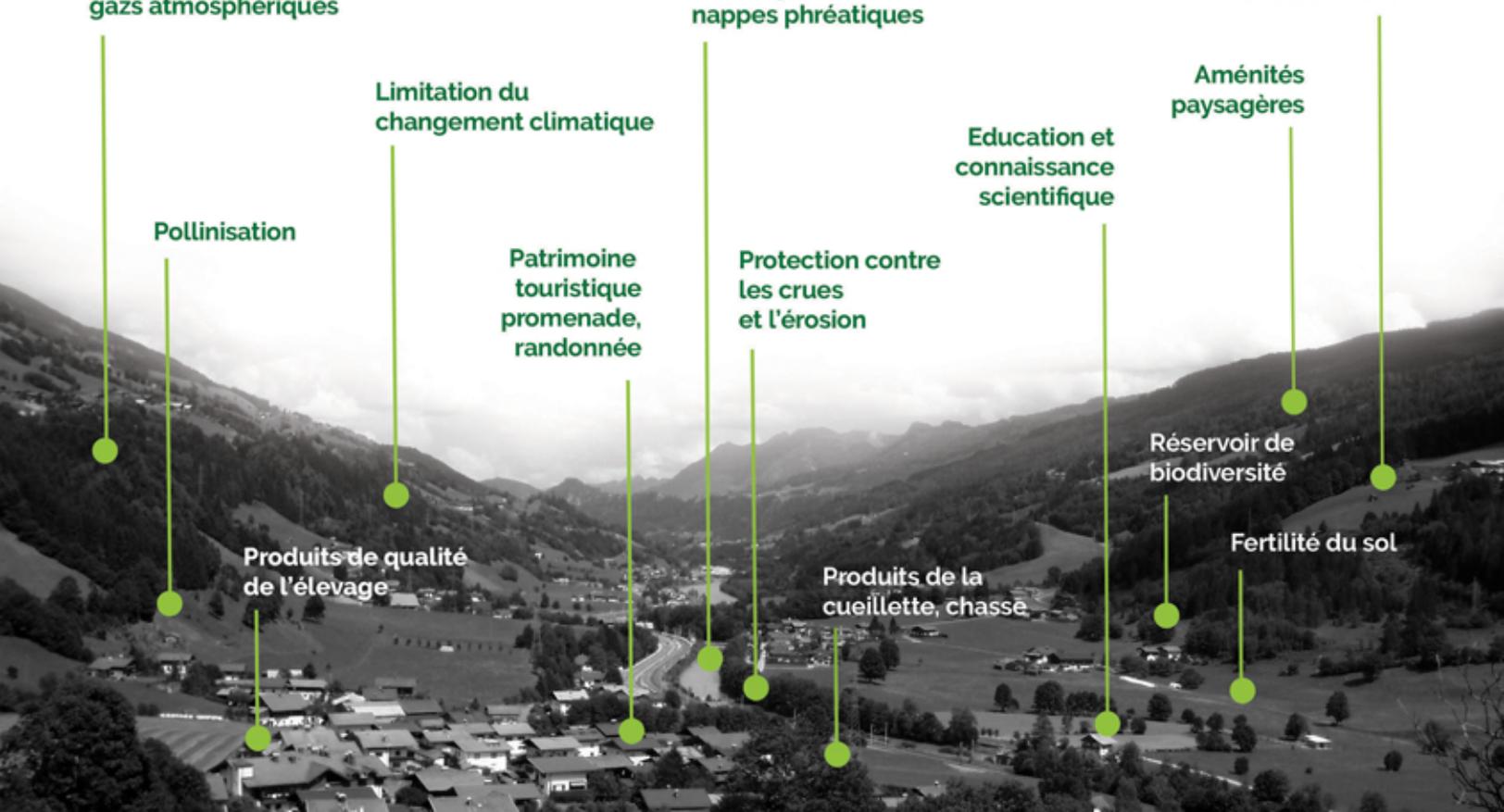
Education et
connaissance
scientifique

Aménités
paysagères

Réservoir de
biodiversité

Fertilité du sol

Prévention
des incendies
et avalanches

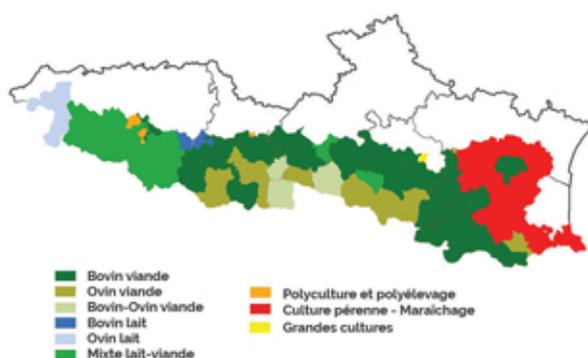


2 Les éleveurs pastoraux, 1^{er} vecteur d'aménités ... IMPUISSANTS FACE AUX ATTAQUES

Si l'élevage est majoritairement dominant dans les Pyrénées, les formes qu'il revêt et les pratiques qu'il déploie sont aussi variés que les territoires pyrénéens.

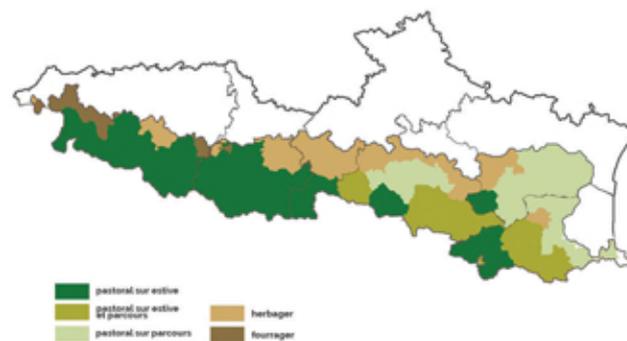
Système de production majoritaire

Sources : RA 2010 / Typologie INOSYS Pyrénées / zone massif des Pyrénées



Stratégie fourragère des exploitations

Sources : RA 2010 / zone massif des Pyrénées



En valorisant près d'un quart de la superficie du massif, l'élevage pastoral a su s'adapter aux gradients climatiques d'Est en Ouest et géomorphologique du Nord et Sud et s'est déployé sur l'ensemble des Pyrénées.

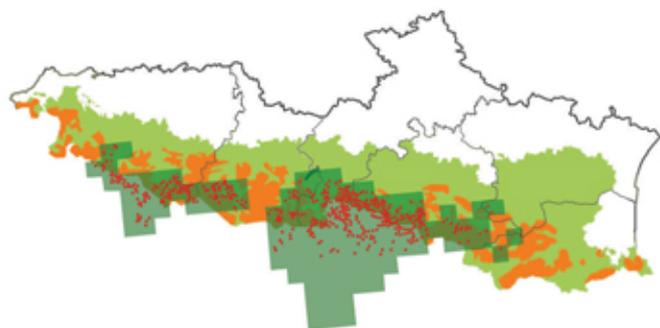


L'OPEDER (Opération de Protection de l'Environnement dans les Espaces Ruraux) instituée par arrêté ministériel en décembre 2019, promotionne toujours le triptyque gardiennage -chiens- regroupement nocturne comme solutions systématiques, alors qu'elles ont été déployées à grande échelle dans d'autres régions et n'ont pas fait leurs preuves.

Il n'y a pas de bons ou de mauvais éleveurs ; quelque soit le système d'élevage, avec ou sans mesure de protection, tous sont impactés par la prédation.

Aire de répartition du pastoralisme et de l'ours brun dans les Pyrénées

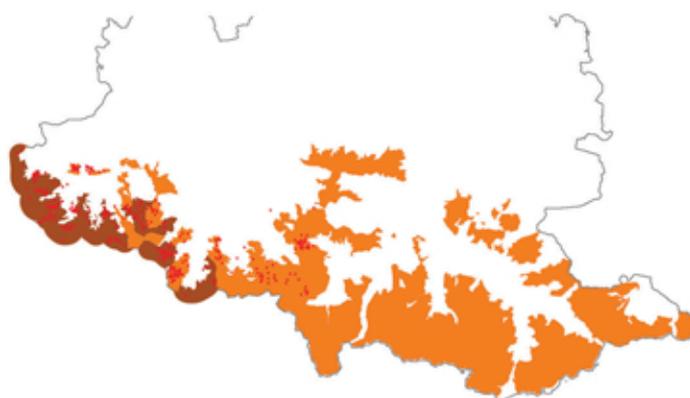
Source : RPG 2018 zone massif des Pyrénées / Rapport 2019 du réseau Ours Brun



- Surface agricole en gestion individuelle
- Unité pastorale d'estive
- Zone de présence des ours
- Indice Ours confirmé

Prédation et moyens de protection en Ariège

Source : Fédération Pastorale de l'Ariège 2020



- Unité pastorale d'estive
- Unité pastorale d'estive utilisant des moyens de protection
- Constat prédation 2019

➤ Il n'existe aucune vallée sans pastoralisme où concentrer les prédateurs

➤ En Ariège

100% des estives sont gardées

100% des estives gardées sont prédatées

100% des estives avec mesures de protection sont prédatées

2 Les éleveurs pastoraux, 1^{er} vecteur d'aménités **POUR UN PASTORALISME PRESERVE ET PROTEGE**

FACE A CES CONSTATS, NOUS DEMANDONS

- L'appui à la mise en place de mesures de protection adaptées et définies en fonction du contexte local.
- Des études d'impact des mesures mises en place dans tous les territoires pastoraux français voire européens.
- La levée de toute conditionnalité des indemnités à la mise en place des moyens de protection.
- Un état des lieux des connaissances de la gestion des populations de prédateurs (loup et ours) à l'échelle européenne voire mondiale.
- Un programme de ré-ensauvagement des ours - et non pas des territoires- de l'effarouchement jusqu'au retrait définitif des ours trop prédateurs.
- La localisation en temps réel et transparente de la présence des ours.



3 Les pyrénéens, 1^{ers} acteurs dans la défense et protection de leur territoire

UNE POLITIQUE D'INTRODUCTION DES PRÉDATEURS IMPOSÉE ...

Des textes européens surinterprétés

L'OURS EST EN VOIE DE DISPARITION

Appendix 1. Red List status of European mammals page 2						
Order	Family	Species	IUCN Red List Category (Europe)	IUCN Red List Criteria (Europe)	IUCN Red List Category (EU 25)	Endemic To Europe Yes/No
CARNIVORA	URSIDAE	Ursus arctos	LC	NT		No

Statut UICN : LC = Low Concerned : espèce non concernée par le risque d'extinction

Source : https://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/species/redlist/index_en.htm

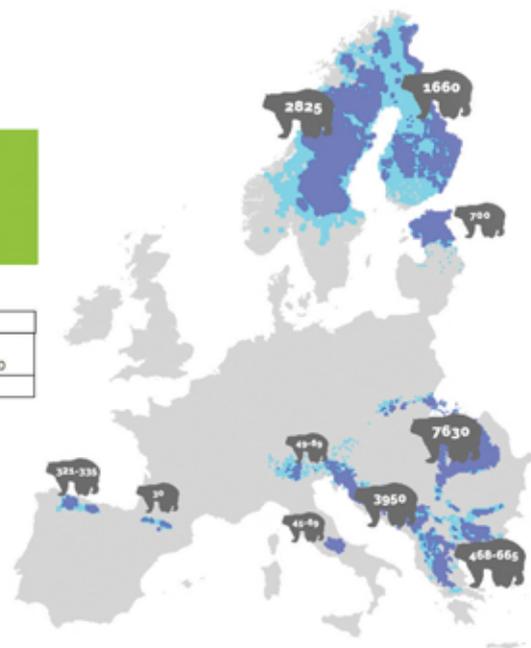
Faux

LES RÉINTRODUCTIONS VONT SAUVER L'OURS DES PYRÉNÉES

« la dernière femelle de source autochtone s'est éteinte en 2010 [...]. La zone centrale est en croissance depuis les réintroductions d'ours slovènes mais il ne s'agit pas génétiquement d'ours pyrénéens »

Source : UICN Supplementary_Information_121229971.pdf

Faux



L'EUROPE OBLIGE LA FRANCE À RÉINTRODUIRE DES OURS

« les Etats membres étudient l'opportunité de réintroduire des espèces de l'annexe IV, indigène à leur territoire, lorsque cette mesure est susceptible de contribuer à leur conservation ».

Source : article 22 de la Directive Habitat.

Faux

Une légitimité territoriale baffouée depuis 25 ans

Article 22 – Les Etats membres étudient l'opportunité de réintroduire des espèces de l'annexe IV [...] à condition qu'il soit établi par une enquête [...] qu'une telle réintroduction n'ait lieu qu'après consultation appropriée du public concerné.

Source : Directive Habitats

10 maires sur 1300 maires

ont candidaté à un lâcher d'ours sur leur commune

4 conseils départementaux

ont voté une motion pour l'arrêt du Plan Ours

1 conseil régional

a voté une motion pour la défense du pastoralisme et l'arrêt des réintroductions

100% des chambres d'agriculture et des syndicats agricoles

sont opposés à la réintroduction de l'ours

Le Sénat et l'ANEM

demandent l'arrêt du Plan Ours en 2019



3 Les pyrénéens, 1^{er} acteurs dans la défense et protection de leur territoire ... **DECONNECTÉE DES REALITES DU TERRAIN**

En 2019, Dormir sous un cailloux ou dans une niche en bois, comme au 19^{ème} siècle...Ce n'est plus acceptable !



En plus de l'élevage, la surveillance et la protection des troupeaux imposent un rythme de vie insoutenable, 7jours/7 sans voir sa famille.

DETTE DE SOMMEIL
STRESS
INSOMNIE

...

Le stress et l'état d'anxiété permanent générés par l'exposition des bergers et éleveurs aux attaques de prédateurs sur les troupeaux dont ils ont la charge relèvent des pathologies rencontrées en situation de syndrome post-traumatique.

Source : MSA, service de la médecine du travail / Monplaisi

Un impact psychologique sous-estimé

Vivre et travailler avec l'ours, c'est 25 ans de régression sociale. Les conditions de travail se dégradent, certains jettent l'éponge. Le nombre d'éleveurs transhumants a diminué de 8% ces 10 dernières années.



PEUR

« Un matin, j'ai retrouvé 3 carcasses à 25m de la cabane ... Pendant les 3 semaines qui ont suivi, je m'enfermais à clef dès que j'arrivais à la cabane le soir et n'en sortais plus, j'étais mort de trouille! C'était une situation vraiment empoisonnante, de peur permanente dès que j'entendais un bruit »



SOLITUDE

« Nous sommes seuls face au problème...L'Etat nous a abandonnés, ils sont dépassés...Nous sommes attaqués tous les jours : on nous a proposé les effarouchements de nuit, sans résultat! La nuit dernière une brebis a été mangée à 150m des gardes...On se moque de nous »

DESESPOIR

« Je ne sais plus quoi faire...Depuis une semaine je suis touché tous les jours...Nous avons pourtant tout fait pour maximiser la protection : bergers, parcs de nuit, patous, mais les ours attaquent quand même...Nous sommes désespérés... »



FOLIE

« Je ne sors plus de chez moi vous savez! Si quelqu'un me parle d'ours aujourd'hui, j'ai peur de péter un plomb...! Alors je me protège en restant chez moi, mais je peux vous dire que ça ne va pas...! »

IMPUISSANCE, CULPABILITÉ

« On a tout perdu...Tout le travail de l'hiver, pour avoir de jolies bêtes en état, mais aussi le travail de nos ancêtres, 4 générations de sélection... au delà de la tristesse et de l'impuissance, c'est de la culpabilité qui nous envahit... Comment se reconstruire si cela se reproduire encore »

INQUIÉTUDE

« On avait arrêté de monter car nous perdions trop de bêtes chaque année, insupportable... Quand on a décidé d'y retourner, la montagne avait changé : enrichissement, chemin refermés... Je peux vous assurer que si on arrête le pastoralisme, les montagnes vont se refermer! »



ABANDON, COLÈRE

« Nous comptons arrêter de monter en estive... Au lieu d'être synonyme de liberté, la montagne est devenue synonyme de malheur et de mort... On ne supporte plus que nos bêtes se fassent persécuter, ce n'est pas ainsi que nous concevons le métier d'éleveur! »

3 Les pyrénéens, 1^{ers} acteurs dans la défense et protection de leur territoire **POUR UNE ACTION PUBLIQUE TRANSPARENTE ET APAISÉE**

FACE A CES CONSTATS, NOUS DEMANDONS

- ▶ L'arrêt total du Plan Ours.
- ▶ La reconnaissance de la légitimité des élus de territoire et de leur rôle incontournable dans la question de l'ours par l'installation d'une commission de représentants des collectivités et de la profession agricole démocratiquement élus et issus du Massif.



UNE GOUVERNANCE ET DES MESURES CLAIRES

A l'heure où la transhumance vient d'être inscrite au Patrimoine immatériel de l'Unesco

➤ L'arrêt du plan ours

➤ L'installation d'une instance de gouvernance composée de représentants démocratiquement élus et issus du massif des Pyrénées

➤ L'engagement écrit de la fin des réintroductions

➤ L'indemnisation des troupeaux à hauteur du préjudice subi

➤ La réalisation des constats et indemnisations par un organisme indépendant

➤ La levée de toute conditionnalité des indemnisations à la mise en place des mesures de protection.

➤ Un programme de ré-ensauvagement des ours, de l'effarouchement jusqu'au retrait des ours trop prédateurs.

➤ La localisation en temps réel et transparente des ours





NOUS CONTACTER

Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées
32 avenue du Général de Gaulle
09000 FOIX
FRANCE

+33 (0)5 61 02 14 00
contact@agriculturepyrenees.fr

